

■ **Rémy Guignard**, à Vallorbe, CH-550-0016664-1, Installations électriques (FOSC du 04.04.2002, p. 15/411302). La procédure de faillite ayant été clôturée le 2 mai 2008, l'entreprise individuelle est radiée d'office, conformément à l'art.159, al. 5, let. b ORC.

Registre journalier no 5460 du 05.05.2008
(04469312 / CH-550.0.016.664-1)